conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 1 de 14

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

UFI: XRVP-WW52-J67W-JRFD

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Aérosol - Inhibiteur de corrosion

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH

Gebäude 4609

Rue: Am Haupttor Lieu: D-06237 Leuna

Téléphone: +49 (0) 3461 845-0 Téléfax: +49 (0) 3461 845-555

E-mail: info@addinol.de Internet: www.addinol.de

Service responsable: Service technique d'ADDINOL

Inverkehrbringer

Société: Milispec International B.V.

Rue: Huygensstraat 15

Lieu: NL-2652 XK Berkel en Rodenrijs

Téléphone: +31(0)10 440 09 80

E-mail: info@milispec.com

Interlocuteur: John van der Hoeven

E-mail: j.hoeven@milispec.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +31(0)10 440 09 80

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Aerosol 1; H222-H229 Asp. Tox. 1; H304

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

1-Decene, Dimer, hydrogenated

Mention Danger

d'avertissement:

Pictogrammes:



Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 2 de 14

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50

°C/122 °F.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des

déchets agréée.

Conseils supplémentaires

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3. Autres dangers

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) nº 1	272/2008)		
106-97-8	butane			35 - 40 %
	203-448-7	601-004-00-0		
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 F	1280		
74-98-6	propane			15 - 20 %
	200-827-9	601-003-00-5		
	Flam. Gas 1, Liquefied gas; H220 F	1280		
68649-11-6	1-Decene, Dimer, hydrogenated			10 - < 20 %
	500-228-5		01-2119493069-28	
	Acute Tox. 4, Asp. Tox. 1; H332 H3	304		
1474044-79-5	44-79-5 Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)			< 2,5 %
	939-717-7		01-2119980985-16	
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

		r	
Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
68649-11-6	500-228-5	1-Decene, Dimer, hydrogenated	10 - < 20 %
	I'	CL50 = 900-5200 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 4500 ppm (gaz); 0 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg	
1474044-79-5	939-717-7	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)	< 2,5 %
	par inhalation:	CL50 = > 18 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 5 mg/kg	

Information supplémentaire

DMSO-Extract < 3 %; IP 346. Système de classification : la classification corresponds aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 3 de 14

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Allonger la personne sur le côté et bien la caler pour le transport, en cas de dyspnée la mettre en position légèrement relevée. Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

en cas d'inhalation: état semi-conscient. Maux de tête. Nausée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). suie.

Combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Evacuer les personnes en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 4 de 14

contre les substances chimiques. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Recueillier dans des récipients fermés et les remettre à une décharge. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Section 12: Informations écologiques Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. En raison du risque d'explosion, éviter toute pénétration des vapeurs dans les caves, les canalisations et les fosses. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

À observer: TRG 300, directive aérosol (75/324/CEE).

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Comburant Matériau, riche en oxygène, comburant.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage conseillée: 5 - 40°C. Ne pas conserver à des températures supérieures à: 50°C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Indications détaillées: voir notice technique.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 5 de 14

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
106-97-8	n-Butane	800	1900		VME (8 h)	

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation				
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur	
68649-11-6	1-Decene, Dimer, hydrogenated				
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	systémique	60 mg/m³	
Consommateu	r DNEL, aigu	par inhalation	systémique	50 mg/m³	
1474044-79- 5	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)				
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	70 mg/m³	
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	10 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,00032 mg/kg p.c./jour	
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	2,23 mg/m³	

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation			
Milieu environn	emental	Valeur		
1474044-79- 5	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)			
Eau douce		0,004 mg/l		
Eau douce (rejets discontinus) 0,000		0,0027 mg/l		
Eau de mer		0,0004 mg/l		
Sédiment d'eau douce		69 mg/kg		
Sédiment marin		6,9 mg/kg		
Intoxication secondaire 22,2		22,2 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 10 mg/l		10 mg/l		
Sol 13,9 mg/		13,9 mg/kg		

Conseils supplémentaires

source:

8.2. Contrôles de l'exposition





Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 6 de 14

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN: EN 166

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile). Epaisseur du matériau des gants: 0.2 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition> 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: gazeux Couleur: jaune clair Odeur: caractéristique Seuil olfactif: non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non déterminé Point d'ébullition ou point initial d'ébullition < -20 °C

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non déterminé Limite inférieure d'explosivité: 1,5 vol. % 10,9 vol. % Limite supérieure d'explosivité:

Point d'éclair < -20 °C DIN EN ISO 2592

Température d'auto-inflammation: 365 °C Température de décomposition: non déterminé pH-Valeur: non applicable

Viscosité cinématique: 17,6 mm²/s DIN 51562-1

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: insoluble

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible Coefficient de partage n-octanol/eau: Aucune donnée disponible Pression de vapeur:

0,653 g/cm³ Densité (à 20 °C): calculé.

Densité de vapeur relative: Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 7 de 14

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

En cas de ventilation insuffisante et/ou suite à l'utilisation, formation possible de mélanges explosifs/facilement inflammables.

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable gaz: non applicable

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Point de ramollissement:

Point d'écoulement:

non déterminé

non applicable

-62 °C Di

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'inflammation.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.4. Conditions à éviter

Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart de: Comburant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2). Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). suie.

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation gaz) 14954 ppm

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 8 de 14

Nº CAS	Substance							
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode		
68649-11-6	1-Decene, Dimer, hydrog	genated						
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 423		
	cutanée	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 402		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	900-5200	Rat	Study report (1989)	OECD Guideline 402		
	inhalation gaz	ATE ppm	4500					
1474044-79- 5	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)							
	orale	DL50	5 mg/kg	Rat	Study report (1978)	other: FHSLA, CFR, Title 21 J para. 191.		
	inhalation (1 h) vapeur	CL50	> 18 mg/l	Rat	Study report (1978)	other: FHSLA, CFR, Title 21 J para. 191.		

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis,

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

non applicable

Information supplémentaire

En cas d'un maniement et d'une utilisation approprié le produit ne cause pas effets nocifs selon nos expériences et des informations mis à notre disposition.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Mélange non-testé.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 9 de 14

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
106-97-8	butane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
74-98-6	propane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	49,9	96 h	Fish, no other information	United States Environmental Protection A	The Ecosar class program has been develo
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	19,37	96 h	Algae	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	69,43	48 h	Daphnia sp.	USEPA OPPT Risk Assessment Division (200	Calculation using ECOSAR Program v1.00.
1474044-79- 5	Calcium bis(di C8-C10, b	ranched, C9	rich, alkylna	phthalen	esulphonate)		
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,28	96 h			
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 1,2	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>= 0,18	48 h	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	4,6 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACh Registration Dossier	OECD Guideline 211

12.2. Persistance et dégradabilité

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
106-97-8	butane	1,09
74-98-6	propane	1,09
68649-11-6	1-Decene, Dimer, hydrogenated	> 6,5
1474044-79-5	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkylnaphthalenesulphonate)	> 6,6

FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
	Calcium bis(di C8-C10, branched, C9 rich, alkvlnaphthalenesulphonate)	3,16		Study report (2013)

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 10 de 14

12.4. Mobilité dans le sol

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas ouvrir les récipients de force. Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Code d'élimination des déchets - Produit

160504 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits

chimiques mis au rebut; gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des

substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.1



Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ):1 LQuantité exceptée:E0Catégorie de transport:2Code de restriction concernant lesD

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AÉROSOLS

transport de l'ONU:

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

	ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray	
Date de révision: 10.07.2024	Code du produit: 777010	Page 11 de 14

14.3. Classe(s) de danger pour le

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.1



2

Code de classement: 5F

Dispositions spéciales: 190 327 344 625

Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité exceptée: E0

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AEROSOLS

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage: -Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: 63, 190, 277, 327, 344, 959

Quantité limitée (LQ): 1000 mL Quantité exceptée: E0 EmS: F-D, S-U

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro UN 1950

d'identification:

14.2. Désignation officielle de AEROSOLS, flammable

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 2.1

transport:

14.4. Groupe d'emballage:

Étiquettes: 2.1



Dispositions spéciales: A145 A167 A802

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 30 kg G Passenger LQ: Y203 Quantité exceptée: E0

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

IATA-Quantité maximale (cargo):

203

150 kg

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 12 de 14

Attention: gaz inflammables.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 28, Inscription 40

Directive 2010/75/UE sur les 59,5 % (388,535 g/l)

émissions industrielles:

Directive 2004/42/CE relative à COV

59,5 % (388,535 g/l)

dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive

P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

Information supplémentaire

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC, 2008/47/EC

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des

jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,3,5,7,9,10,11.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 13 de 14

Abréviations et acronymes

Flam. Gas: Gaz inflammables

Aerosol: Aérosol Liquefied gas

Acute Tox: Toxicité aiguë Asp. Tox: Danger par aspiration Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de toxicologie national; OECD -Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID -Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises dangereuses; UN -Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification		
Aerosol 1; H222-H229	Sur la base des données de contrôle		
Asp. Tox. 1; H304			

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.

Information supplémentaire

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

ADDINOL Weapon Oil W 18 Spray

Date de révision: 10.07.2024 Code du produit: 777010 Page 14 de 14

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)